

Saint-Quentin, le 1 août 2019



Lettre ouverte

Monsieur Eric Gheysens  
Directeur de site  
ONDULYS SAINT-QUENTIN  
ZI Rouvroy  
02100 MORCOURT

Monsieur Gheysens,

A plusieurs reprises depuis la création de notre section syndicale, et également à chaque réunion CSE, nous vous avons interpellé sur les problèmes d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail dans l'usine. Force est de constater que ces alertes n'ont pas été prises en considération.

Nous nous voyons contraints d'alerter l'inspection du travail afin qu'elle constate les conditions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail dans lesquelles, nous, les salariés d'Ondulys Saint-Quentin, sommes contraints de travailler chaque jour.

A savoir :

- Concernant le harcèlement : La ligne téléphonique spécifique, l'adresse mail spécifique, la session de rattrapage pour le personnel qui n'a pas pu bénéficier de la séance de sensibilisation n'ont toujours pas été communiqués. De plus, il s'avère que l'affichage concernant le harcèlement est caché par plusieurs panneaux (cf photos ci-jointes).
- Concernant les lieux d'aisance de l'expédition : L'abattant de toilettes n'a pas été changé. La chasse d'eau est cassée depuis plusieurs mois. La poubelle faite d'un bidon d'eau coupée n'est pas réglementaire. Le distributeur de savon est cassé. Le lavabo, le sol, les murs, les cliches de porte et les portes sont dans un état de saleté innommables. (cf photos ci-jointes)
- Concernant la salle de pause de l'onduleuse : Le sol est noir de crasse. Il en est de même du pied de la bonbonne d'eau, du climatiseur, de la porte et de la cliche. (cf photos ci-jointes)
- Concernant les lieux d'aisance de la maintenance : L'urinoir est toujours bouché et plein. La poubelle n'est pas réglementaire. Le séchoir à mains est HS. Il n'y a pas de distributeur de savon réglementaire. L'éclairage dans la douche est ouvert, cela peut représenter un danger en cas de projection d'eau. L'éclairage dans le toilette est ouvert et non équipé d'ampoule. L'abattant de toilettes n'a pas été changé. Le sol est très sale. (cf photos ci-jointes)
- Concernant les lieux d'aisance des vestiaires hommes et femmes, les abattants n'ont pas été changés et l'éclairage est défectueux.
- Concernant les lieux d'aisance de l'onduleuse, les travaux de mises aux normes BRC n'ont toujours pas été mis en œuvre. Ça fait donc un lieu d'aisance manquant pour l'ensemble du personnel.

- Concernant l'entreposage des produits dangereux, un container de colle éventré est entreposé le long du mur de l'onduleuse. Cette pratique est constatée régulièrement alors que le balisage sur l'emballage ne laisse aucun doute sur la dangerosité des émanations et mises en contact de ce type de produit.
- Concernant la sécurité de la circulation, les petites grilles ne sont toujours pas balisées de manière à être visible pour l'arrivée de l'équipe du lundi matin. Il y a un risque d'accident.
- Concernant le nouveau bureau des expéditions, un extincteur n'a toujours pas été installé depuis sa création.
- Concernant le bureau du magasinier, il manque également un extincteur.

Nous vous rappelons que les abattants ne sont pas adaptés en terme de dimension aux receveurs. L'utilisateur touche la faïence ce qui peut faciliter une contamination ou une propagation de virus. Les nouveaux abattants de toilettes installés le 24 juin pour le personnel de bureau sont très bien et nous vous invitons à faire installer les mêmes dans l'ensemble des lieux d'aisance.

Nous apportons une précision importante : Les photos communiquées ont été prises entre 10h et 11h sachant que le nettoyage a lieu chaque jour de 5h à 7h30. Nous exigeons une fréquence de nettoyage adaptée à la fréquentation des lieux d'aisance, un nombre d'urinoirs et de toilettes en état d'usage adapté au nombre de personnel présent au quotidien dans l'usine.

Devant ces constats, nous sommes contraints de solliciter l'intervention de l'inspection du travail afin qu'elle constate les infractions et surtout, que des mesures sérieuses et adaptées soient mises en place pour des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

Cordialement,

Alice Gorlier  
DS CGT élue au CSE  
Rémi Giacalone  
Elu CGT au CSE

Copie Inspection du travail, Médecine du travail, Direction des Ressources Humaines Ondulys et Direction Générale Ondulys